



La prise en compte de la continuité écologique dans le projet de SAGE du Lot Amont



Réunion SRCE – 14 septembre 2012



SAGE Lot Amont

Le territoire du SAGE Lot Amont

Département de l'AVEYRON - 12
Région Midi-Pyrénées

Département de la LOZERE - 48
Région Languedoc-Roussillon

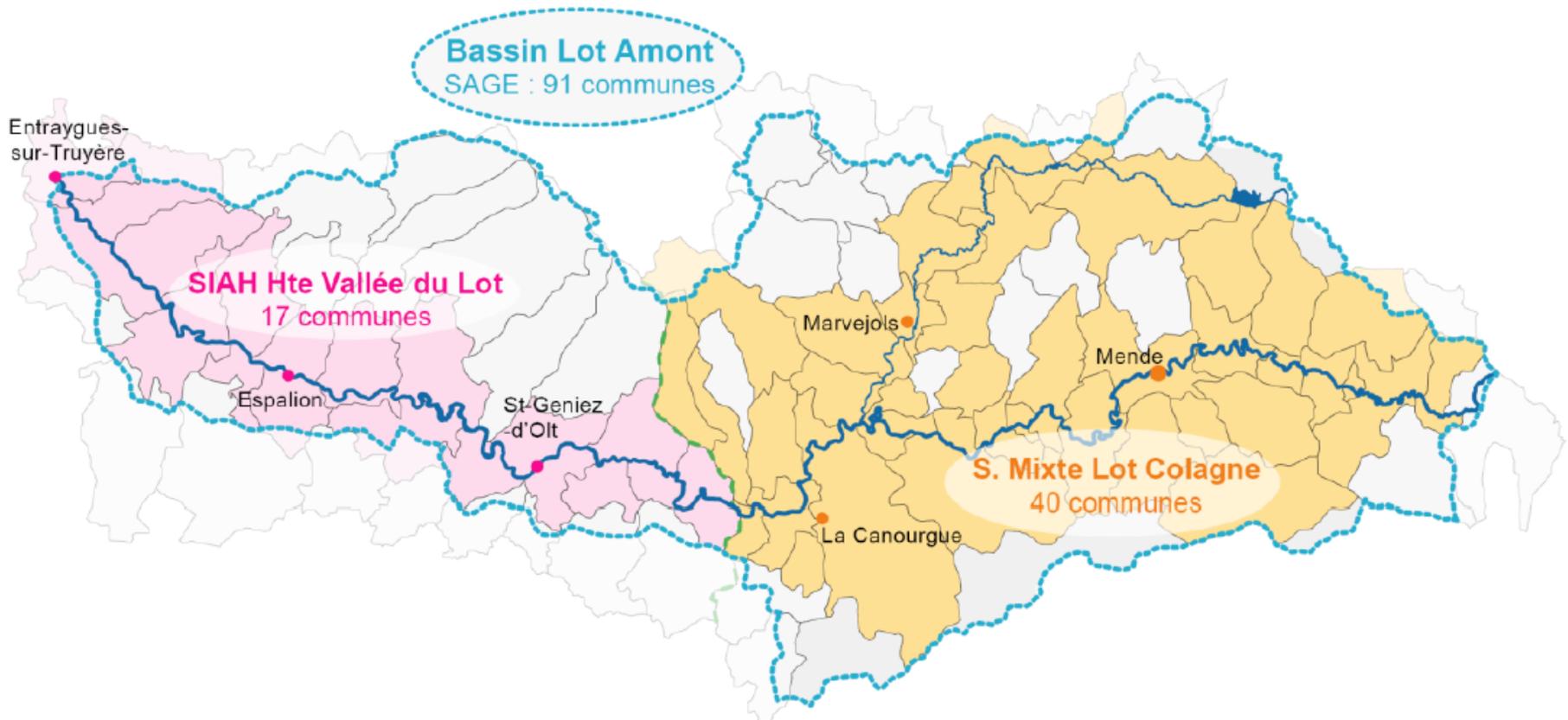


Mont Lozère à la confluence avec la Truyère
91 communes : 58 en Lozère / 33 en Aveyron

Réunion SRCE – 14 septembre 2012

SAGE Lot Amont

Le portage du SAGE Lot Amont



Syndicat Mixte Lot Colagne : 40 communes (26 communes dont 3 com. com)

SIAH de la Haute Vallée du Lot : 20 communes dont 17 sur le périmètre du SAGE

La prise en compte de la continuité écologique dans la construction du SAGE

I. L'état des lieux, le diagnostic et la stratégie

Rappel des classements, des listes et leurs conséquences

Difficulté d'asseoir une stratégie du fait de la période de révision des classements

II. L'élaboration du PAGD

La prise en compte de remarques d'un grand nombre d'acteurs
(Séminaire, Commission thématique milieux aquatiques, 2 comités de rédaction milieux aquatiques, une Commission SAGE)

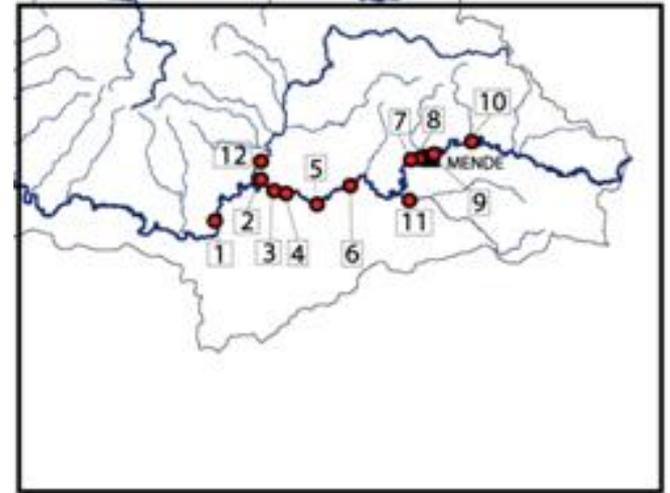
Le rôle central de l'Entente Lot



Le contexte

Un classement ambitieux

- Un nombre important d'ouvrages concernés
- Un coût élevé



La difficile acceptation de la restauration de la continuité

- La présence d'ouvrages hydroélectriques structurants
- Des propriétaires et élus à convaincre



La posture du SAGE Lot Amont

I. Améliorer la connaissance

Un inventaire des ouvrages transversaux en lit mineur en cohérence avec le ROE

II. Une méthodologie pour la restauration

Privilégier les démarches concertées et efficaces

Suivre l'efficacité des dispositifs

III. Accompagner les propriétaires d'ouvrages

Assistance : démarches de restauration, de gestion et d'entretien

Opérations de sensibilisation





Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SAGE Lot Amont



Merci de votre attention

Contact SAGE :

mail : sage-lot-amont@wanadoo.fr

tél: 04 66 31 96 69

